

Suivez nous !
sur Viva Engage
SUD-Rail
Gares & Connexions

Février 2026

SudRail G&C Syndicat des
travailleuses du
Union Syndicale
Solidaires & travailleurs rail

Le Mutin de Gares&Co

le journal de la délégation SUD-Rail au CSE de Gares & Connexions

274 MILLIONS D'EUROS : QUI PAYE ? QUI PROFITE ?

Gares & Connexions a été condamnée le 9 février dernier, en première instance, à verser **cette somme phénoménale** dans le contentieux lié à l'annulation du projet de transformation de la Gare du Nord. Si G&C a bien entendu fait Appel, il n'en reste pas moins **qu'il a aussi été provisionné, en dernière minute, 300 millions d'euros...**

Même si on pouvait se douter des réponses, il fallait, pour la délégation **SUD-Rail**, **faire ce qu'aucune autre organisation syndicale n'a apparemment fait : poser des questions à la direction** et s'assurer dans la mesure du possible des éventuels impacts d'un tel séisme financier... Cela a été fait lors d'une DCI le 23 février.

PAS D'IMPACT IMMÉDIAT POUR LES AGENTS ?

La provision de 300 millions sécurise le risque comptable. (générant au passage **73 millions de pertes pour 2025...** Et pour 2026 ?)

Tant que la décision judiciaire n'est pas définitive — au minimum jusqu'à fin 2026 — il n'y a **pas de conséquence sociale immédiate pour les agents de Gares & Connexions.**

Cet argent est « bloqué », mais pas décaissé...



- Pas d'impact sur la trajectoire emploi. (les **embauches, les mutations entrantes...**),
- pas d'impact sur l'A (« la prime »), la **GIR** ou l'éventuelle Prime de Partage de la Valeur (**PPV**— dont on ne sait pas encore si elle existera...),
- pas d'impact sur l'**accord d'intéressement**,
- pas impact sur les Négociations Annuelles Obligatoires (**NAO**),
- Pas de politique de **cession de foncier ou d'immobilier** liée à cette situation.

L'ENJEU : LES INVESTISSEMENTS ET LE SERVICE PUBLIC.

Le risque principal n'est pas la paie du mois prochain ou les primes éventuelles. **Ce sont les marges d'investissement.**

Si **300 millions** sortent à terme des caisses de G&C (où sont même simplement « gelés » dans l'attente de l'issue d'un procès qui serait a minima dans 18 mois), ce sont **potentiellement des rénovations différées, des travaux repoussés, des modernisations reportées, des améliorations d'accessibilité retardées....**

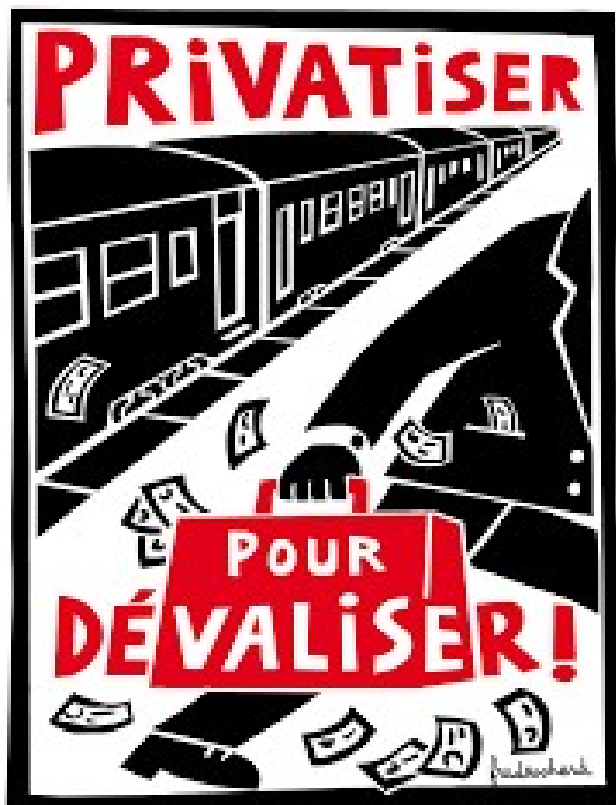
Et au bout de la chaîne, ce sont aussi les usagers qui en subissent les conséquences...

Autrement dit : le service public et celles et ceux qui le font vivre.

Les cheminotes et les cheminots sont profondément attachés à leur outil de travail.

Ce qu'ils refusent, c'est de voir les gares se dégrader faute de moyens pendant que des Partenariats Public/Privé mal calibrés produisent des contentieux coûteux...

contactez nous à sudrailgc@gmail.com suivez nous sur  Viva Engage



MAIS SI ON DOIT PAYER ?

Si la condamnation était confirmée, le **paiement serait nécessairement absorbé par le groupe SNCF** dans son ensemble.

Parce qu'un tel montant est significatif mais absorbable à l'échelle du groupe, alors que **pour la seule SNCF G&C cette somme déjà provisionnée est équivalente à l'ordre de grandeur de la masse salariale annuelle de Gares & Connexions...**

À l'échelle du groupe, l'impact serait dilué. **Il serait impossible d'identifier précisément "qui paye".**

Mais dans une entreprise publique comme la SNCF, aucune charge de cette ampleur n'est neutre.

Elle influence nécessairement les arbitrages globaux.

Parce qu'à la fin, encore une fois, 274 millions d'euros, ce ne sont pas des abstractions comptables : ce sont des moyens en moins pour les gares, pour les agents, pour les usagers....

MAIS AU FAIT... À QUI IRAIT CET ARGENT ?

SPOILER : ÇA IRAIT DANS LES POCHEs DE MILLIARDAIRES, PAS DANS LE SERVICE PUBLIC !...

Si la condamnation était confirmée, l'indemnité bénéficierait à une structure liée à l'**Association Familiale Mulliez**, qui regroupe les intérêts économiques de la famille Mulliez, présente notamment derrière **Auchan, Decathlon, Leroy Merlin, Kiabi, Norauto, Boulanger...**

On parle d'un des **ensembles patrimoniaux les plus puissants du capitalisme familial français**, régulièrement pointé du doigt pour ses stratégies **d'optimisation fiscale** et l'implantation de structures en Belgique ou également, pour certains de cette galaxie familiale, pour des questions de **soupçons de fraude fiscale, blanchiment et abus de confiance...**



Alors que nos **budgets sont arbitrés au centime près**, alors qu'une certaine dirigeante, partie voguer sur d'autres flots, nous expliquait qu'il fallait « faire de la **frugalité** »...

A terme, des centaines de millions d'euros d'argent public pourraient alimenter les comptes d'un groupe dont la solidité financière est de plus en plus contestable à l'heure où il devrait plus contribuer au financement collectif...